



Objet : Le Fond de solidarité de la Maitrise de la Cathédrale 2025 - 2026

Chers parents,

Nous souhaitons en lien avec l'APEL, mettre en place une caisse de fond de solidarité pour les familles traversant une période difficile et certains imprévus, durant de l'année scolaire (perte d'emploi, changement de situation, maladie, décès...).

Ces fonds serviront à avoir un apport sur les dépenses occasionnées par le paiement de la scolarité des élèves issus de ces familles.

Vous pouvez apporter votre contribution, dès maintenant, en vous positionnant à l'aide du tableau suivant pour le financement du don que vous souhaitez apporter sur une année scolaire ou pour un ou plusieurs mois :

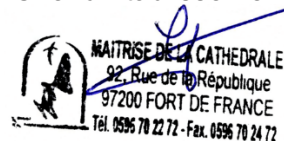
Durée	Contribution des familles	Demi-pension	Garderie
Année	510.00 €	850.00 €	250.00 €
Mois	51.00 €	85.00 €	25.00 €

Plus que jamais nous sommes convaincus que nous pouvons œuvrer de concert pour permettre à tous nos élèves de suivre une scolarité dans les meilleures conditions grâce à votre aide et votre générosité. Nous tenons à vous préciser qu'il n'y a pas de déduction fiscale prévue pour ce type de don.

Nous remercions tout particulièrement des parents qui auront la bonté de contribuer à la bonne marche de ce projet.

Bien cordialement.

Gwénaél Giraud
Le Chef d'Etablissement



• COUPON REPONSE FOND DE SOLIDARITE 2025-2026 (que vous pouvez réclamer tout au long de l'année)

Je soussignée Mme ou Mratteste par la présente, que j'accepte de contribuer au financement du Fond de Solidarité de l'école en faisant le don de :
..... € par carte – espèces- virement – prélèvement ou chèques pour payer :

Contribution des familles 510.00 €/an – 51.00€ / Mois		Demi-pension 850.00/an – 85.00€/mois		Garderie 250.00 €/an – 25.00€/mois	
Année (cochez)	Mois (mettre le nombre)	Année (cochez)	Mois (mettre le nombre)	Année (cochez)	Mois (mettre le nombre)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour un élève répondant aux critères définis par le Chef d'Etablissement et l'APEL.

Date :

Signature :